

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN  
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

---



N° LXXXIII

**102<sup>e</sup> ANNÉE**

---

**2011**

**Assemblée Générale**  
**16 Octobre 2011 - Collège Henri IV**

09 h 30 : Accueil

09 h 45 : Assemblée Générale

11 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Collège Henri IV

12 h 30 : Apéritif et Banquet Amical au Restaurant

“La Tour des Vents” - Moulin de Malfourat - Tél. 05 53 58 30 10

sous la présidence de : **Jean-François DELAGE**

**Préfet des Pyrénées-Orientales**



**Menu**

Apéritif et ses amuse bouche

Mise en bouche

Terrine de foie gras de canard

accompagnée de sa crème brûlée au Monbazillac

Suprême de poulet fermier farci de jambon de Bayonne et Ossau-Iraty

Jus de pipérade - Légumes de saison

~~Filet mignon de cochon cuit en basse température~~

~~Croustillants de pieds de porc - Boudin en Parmentier de carotte~~

Cannelloni miel et thym à la crème de fromages de brebis, vache et noix

Fantaisie de trois desserts

Café - Chocolat

Vin rouge du Hameau (Pécharmant) - Champagne offert par l'Association

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1<sup>er</sup> Octobre 2011  
à la trésorière : **Huguette BOURDIL - Place du Pont - 24100 BERGERAC**  
**Tél. 05 53 22 79 63**

**I) IDENTIFICATION :** (en capitales S.V.P.)

NOM ..... Prénom .....

Nom de jeune fille .....

Profession .....

Promotion 19 ..... - 19 .....

Adresse (avec code postal) .....

Tél. .... Email : .....

**II) PROCURATION :** je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M .....

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 16 Octobre 2011.

A ..... le ..... 2011

*Signature*

**III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Je suis candidat au Conseil d'Administration du 16 Octobre 2011.

A ..... le ..... 2011

*Signature*

**IV) INSCRIPTION AU BANQUET** du 16 Octobre 2011

Veuillez inscrire ..... personnes à 38 € = ..... €

**V) J'y ajoute ma COTISATION 2010/2011** +

(25 € y compris le bulletin) ..... **25,00 €**

TOTAL ..... €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac par chèque bancaire. Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

Date limite d'inscription au banquet : 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011 le nombre de places étant limité.

**VII) RECOMMANDÉ :**

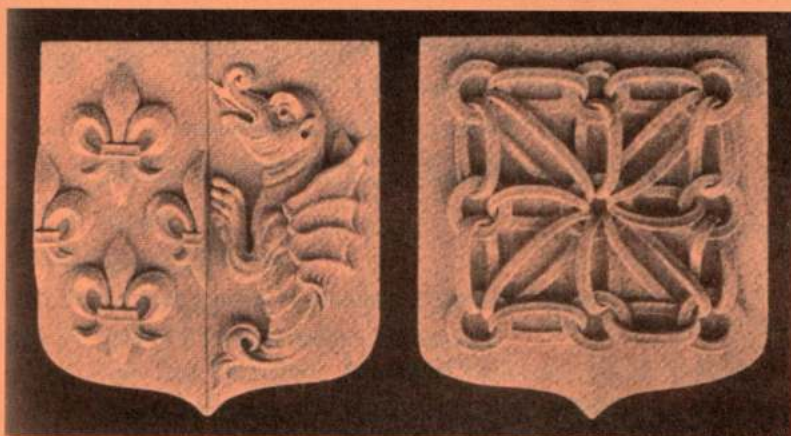
J'aimerais rencontrer notre camarade ..... que j'ai perdu de vue

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade .....

Adresse de ce dernier .....

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin





Ecu de la ville de Bergerac et marelle de Navarre gravés au fronton du collège



Nouveau hall du Collège Henri IV

# LXXXIII BULLETIN 2011

## MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

## BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

## PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941).

## ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1966), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009).

## MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC,  
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,  
M. LE MAIRE DE BERGERAC,  
M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE BERGERAC I,  
M. LE CONSEILLER RÉGIONAL,  
M<sup>ME</sup> LA PROVEISEUR DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,  
M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : BERTRAND ROUSSEAU  
VICE-PRÉSIDENT : ALAIN BEAUCHÉ  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD  
SECRÉTAIRE-ADJOINTE : JACQUELINE MARCHÉ  
TRÉSORIÈRE : HUGUETTE BOURDIL  
TRÉSORIÈRE ADJOINTE : FRANÇOISE GARRIE  
ADMINISTRATEURS : BERNARD MARTY,  
CHARLES TAMARELLE, CHRISTIAN REGNIER,  
GEORGES BARBEROLLE, CHRISTIAN FELIX,  
LAURENT DUBERNAT.  
ADMINISTRATEURS HONORAIRES :  
LUCIEN RIPOCHE, PIERRE CHAUMARD  
CONTROLEUR DES COMPTES :  
PIERRE ROCHE-BAYARD

## Plaquette du Centenaire 1909 - 2009

*Souscrivez au prix de 10 Euros  
auprès de Huguette Bourdil  
Place du Pont - 24100 Bergerac*

## SOMMAIRE

Page 2 :	..... Le mot du Président - Le D <sup>r</sup> Bertrand Rousseau
Page 3 :	..... Le Président du banquet 2011 J.-François Delage
Page 4 :	..... Assemblée Générale Ordinaire du 17/10/2010
Page 8 :	..... Compte-rendu financier 2011
Page 9 :	..... Représentation de l'Amicale au C.A. du Collège
Page 11 :	..... Le banquet amical - Gonthier de Biran
Page 18 :	..... Autour de Bergerac,...
Page 20 :	..... Nouvelles des "Escoliers de Bragera"
Page 22 :	..... Lycée Maine de Biran
Page 24 :	..... Résultats des baccalauréats 2011
Page 27 :	..... Activités du bureau de l'Association
Page 28 :	..... Patrimoine : la rue des Deux Portes
Page 29 :	..... Distinction H. Duc - Disparition G. Tridat
Pages 30-31 :	Des bergeracois Le Général Malletterre - Alphonse Darlu



## *Le mot du Président*



*Chers amis,*

*Depuis la dernière Assemblée Générale, notre Association a voulu rester aussi présente que possible auprès des deux établissements que sont le Collège Henri IV et le Lycée Maine de Biran.*

*Nous avons ainsi aidé chacun d'eux en participant à des actions extra scolaires et éducatives : échange élèves italiens originaires de Toscane et élèves de classe d'italien du Lycée Maine de Biran, classe découverte pour le Collège Henri IV... l'aide financière substantielle que nous avons apportée en a permis la réalisation.*

*Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, Maine de Biran continue d'y occuper une place importante. En effet, le caractère exceptionnel du personnage mérite que nous mettions tout en œuvre pour le faire mieux connaître.*

*Cette année notre camarade Jean-François Delage a bien voulu accepter de présider notre banquet annuel ce dont nous le remercions chaleureusement. Préfet des Pyrénées-Orientales, Jean-François Delage nous fera partager toute la complexité d'une telle charge.*

*Soyez assurés, chers amis, de la volonté de votre association de demeurer un lien essentiel entre toutes les générations.*

*Bien amicalement à tous.*

*Bertrand Rousseau*

## *Le Docteur Bertrand ROUSSEAU* *Nouveau secrétaire général de la Croix Rouge Française*

Notre président a été nommé par ses pairs au mois de mars 2011 pour assurer l'un des rôles les plus lourds de l'état major fonctionnel de la Croix Rouge Française, après le Président le Professeur Jean-François Mattéi. Une structure de 60 000 bénévoles et 18 000 salariés !

Entré à la Croix Rouge de Bergerac en 1976 comme secouriste (!) le Docteur Bertrand Rousseau a accepté en 1987 de devenir président localement, puis vice-président départemental, puis vice-président régional.

“Dans tous les cas, chaque nouvelle étape m’a appris à appréhender des situations singulières”.

Pour notre Président dont on peut être fier “on ne peut pas porter secours à un instant T et abandonner des populations à leur sort une fois que les stigmates de la catastrophe sont moins visibles”.

Alain Beauché

*Le Président du banquet 2011*  
*Jean-François Delage Préfet des Pyrénées Orientales*



Jean-François Delage est un pur produit de ce qu'il est convenu d'appeler la méritocratie républicaine. Enfant du baby-boom, il a bénéficié pleinement de l'ascenseur social, de l'école primaire de Campréal à l'Ecole Nationale d'Administration.

Mais s'il est notre invité cette année, c'est avant tout parce qu'il a effectué toute sa scolarité secondaire à Henri IV. De l'entrée en sixième jusqu'au bac, il a fréquenté quotidiennement les déambulatoires et les cours carrées de cette maison (il est né à Bergerac le 29 octobre 1955).

Les cursus universitaires et les concours l'ont happé toujours plus loin de la rue Lakanal, à Bordeaux, puis à Paris. Mais il conserve pour Bergerac, sa ville, son lycée, un attachement profond. Il m'a d'ailleurs confié ne faire partie que de deux associations : celle des anciens élèves de l'ENA et celle des anciens élèves du Lycée Henri IV <sup>(1)</sup>.

Aujourd'hui il exerce les fonctions de Préfet des Pyrénées-Orientales. C'est une étape de plus dans sa carrière de fonctionnaire qui s'est déroulée autour d'une double alternance : Paris-Province, Métropole-Outre Mer.

A Paris, il a découvert l'administration lorsque le 3 janvier 1979 il franchissait pour la première fois la porte du Ministère de l'Intérieur. Il a exercé plusieurs fonctions en administration centrale et a notamment été membre par deux fois de cabinets ministériels, c'est-à-dire de ces petites équipes qui entourent un Ministre et servent de relais entre l'homme politique et l'administration. Des postes de Sous-Préfet Territorial l'ont amené de l'est au sud de la France.

L'autre dominante c'est un parcours riche dans l'Outre Mer français du Pacifique en Polynésie, à l'Atlantique en Guadeloupe. Mais aussi en tant que chef de cabinet puis directeur adjoint de cabinet de deux Ministres de l'Outre Mer.

Depuis 2005, il a exercé successivement les fonctions de Préfet à Aurillac dans le Cantal, à Tarbes dans les Hautes Pyrénées et aujourd'hui à Perpignan.

Tout au long de cette riche carrière, il n'a jamais renié son attachement à ses racines, à la ville où il est né, c'est toujours avec plaisir et émotion qu'il parcourt à pied le chemin qui chaque jour l'amène de sa maison familiale au Lycée Henri IV en traversant le jardin public.

Le Préfet Jean-François Delage est Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite. Il est par ailleurs diplômé de l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité (INHES).

<sup>(1)</sup>A son époque, Henri IV était un lycée



## *Assemblée Générale ordinaire du 17 octobre 2010*

L'Assemblée Générale s'est tenue dans les locaux du Collège Henri IV en présence de :

- Madame la Provisseure du Lycée,
- Monsieur le Principal du Collège,
- Monsieur Dominique Rousseau, Maire de Bergerac,
- Monsieur Jean Chagneau, représentant le Président du Conseil Général,
- Monsieur Daniel Garrigue, Député de Bergerac.

Le Président Bertrand Rousseau remercie Monsieur Bonnefon l'ancien Principal actuellement rive gauche, au Collège E. Leroy et présente à l'assemblée le nouveau Principal, Monsieur Broquet (ancien professeur d'histoire qui arrive des Ardennes et originaire de Boulogne/Mer).

Des remerciements sont également adressés à Madame la Provisseure du Lycée Maine de Biran pour avoir accordé un local à l'Association, rue Sévigné au niveau de l'ancienne loge du concierge.

Avant d'aborder l'ordre du jour, une minute de silence est observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée :

- Monsieur Jean-Louis Leclair, membre du Conseil d'Administration et qui ne manquait jamais de nous aider et faisait profiter notre Association de ses talents de dessinateur en ornant nos bulletins et nos menus.
- Docteur Jean-Claude Barthe, cardiologue et fils du Professeur d'histoire Jean Barthe.
- Monsieur Jean-Pierre Vezia.

Puis l'ordre du jour est abordé :

### **1 - Compte-rendu de l'A.G. du 18 octobre 2009.**

Pas d'observation particulière, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2 - Rapport moral du Président et compte-rendu d'activité.**

- Remerciements à Pierre Roche-Bayard, notre ancien président, d'avoir eu l'idée et réalisé la plaquette du Centenaire. Magnifique réalisation qui a su fédérer toute une équipe pilotée par Jean-Philippe Brial. Il en reste quelques exemplaires qui sont à vendre au prix de 10 Euros.
- Bulletin 2010 : il est plus étoffé que celui de l'an passé certes mais nos objectifs et nos réalisations plus modestes.
- Financement de projets scolaires :
  - pour le Collège Henri IV, participation aux frais occasionnés par la visite du Château de Commarque pour la somme de 700 Euros.
  - pour le Lycée Maine de Biran, une aide financière de 363 Euros a servi à régler la facture d'un consultant sociologue M. Marmonnier, pour son intervention auprès des professeurs.



- Trésor détenu par l'Amicale : les bulletins que nous avons en totalité et ce grâce à Jean Lefebvre. Au cours de l'année le Conseil d'Administration a décidé de les faire relier. Le Président Brassem avait déjà entamé une telle œuvre mais malheureusement, faute de rangement sûr, tout a été remis aux Archives Départementales et il n'est plus possible de les récupérer. La réalisation de ce travail a été confiée aux sœurs de l'Abbaye de Maumont en Charente et devrait être achevée au printemps 2011.
- Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris aura lieu le lundi 22 novembre à 17h30. Merci à ceux et celles qui pourront être présents ; déjà 4 à 5 personnes sont attendues : devraient être présents Christian Régnier, Monique Miannay, Henri Nallet.
- Immeuble Augieras : demeure notre principale source de revenus. Malgré une forte augmentation des impôts fonciers qui sont passés de 600 Euros à 1800 Euros en raison du changement de locataires : le nouveau locataire est un privé alors que le précédent était une Association de Réinsertion pour Handicapés.  
Notre spécialiste immobilier, Bernard Marty, se propose de négocier avec l'administration des impôts afin d'obtenir une diminution de ceux-ci. Une telle augmentation, qui représente 3 mois de loyers à l'avenir au lieu d'un mois précédemment, risque de compromettre les aides que nous accordons aux établissements scolaires.

Le Président donne la parole à Jean-Jacques Choury qui lui avait adressé un courrier afin de pouvoir faire une intervention orale. Ci-joint la déclaration écrite de Monsieur Choury. Georges Barberolle tient à préciser qu'il regrette le départ de M. Choury car son courrier peut être source de réflexion au sein du C.A.

Marc Nicaudie rebondit en prenant pour exemple les freins d'une voiture Formule 1 et en demandant si la trésorerie de l'Amicale pourrait dégager immédiatement 2000 Euros pour la création d'un site. La réponse de la Trésorière est négative. Par ailleurs, quelques membres présents précisent qu'il n'est pas facile de gérer la maintenance d'un site car nous ne sommes que des bénévoles, certains d'entre nous ayant encore une activité professionnelle. Charles Tamarelle propose de se pencher sur le problème du site. Le Collège Henri IV n'a pas de site alors que le Lycée en possède un et ainsi un espace pourrait être réservé au bénéfice de l'Association. Le Président précise que la question du site a été débattue au sein du C.A., la faisabilité en est difficile car nos moyens sont limités. Néanmoins une réflexion est en cours.

Vote sur le Rapport Moral :

Contre : 2 voix - Abstention : 0      Le rapport est adopté à la majorité.

### **3 - Rapport financier de la Trésorière**

H. Bourdil fait la lecture du tableau page 8 du bulletin 2010.

COTISATION : son montant de 23 Euros est inchangé depuis quelques années. Devant l'augmentation des impôts (3 mois de location) il est proposé de la porter à 25 Euros. Cette proposition est mise aux voix :

Contre : 0 Abstention : 1 voix. L'augmentation est votée à la majorité.

Vote du rapport financier.

Contre : 0 Abstention : 0. Le rapport financier est voté à l'unanimité.

#### **4 - Elections des membres du bureau**

Trois de nos camarades sont renouvelables.

Aucun candidat ne s'est manifesté par écrit. Le Président demande si au sein de l'assemblée présente aujourd'hui, des candidats acceptent de se présenter. Devant l'absence de réponse il est proposé de procéder au renouvellement des administrateurs sortants :

Christian Régnier :

Abstention : 1 Contre : 0 élu à la majorité

Georges Barberolle :

Abstention : 0 Contre : 0 élu à l'unanimité

Alain Beauché :

Abstention : 0 Contre : 0 élu à l'unanimité

#### **4 -Interventions des personnalités invitées**

- Monsieur le Principal, Monsieur Broquet, prend la parole : une association d'anciens élèves existait au sein de l'établissement qu'il dirigeait préalablement et informe l'assemblée de son intention d'une remise officielle du diplôme du Brevet qui sanctionne la fin de la scolarité en collège. C'est, selon lui, une manière solennelle de reconnaître le travail accompli par les élèves au cours de leur passage au collège.

Hors enseignement, il propose de relancer une activité théâtre et, notamment, de faire participer les élèves aux cérémonies du 11 novembre, en leur demandant de lire des lettres de "poilus".

Monsieur Broquet évoque aussi la possibilité d'autres projets originaux pour lesquels il ne manquera pas de solliciter l'aide matérielle de notre Association.

- Avant de donner la parole à Madame la Proviseure du Lycée Maine-de-Biran, le Président tient à rappeler les excellents résultats obtenus au Baccalauréat et qui figurent dans ce bulletin.

- Madame la Proviseure, Madame Rhode-Bazat, se dit très honorée du choix de Maine de Biran comme Président du Banquet, reconnaît la richesse des débats et



souhaite pouvoir renouveler en 2010/2011 le partenariat avec l'association qui a permis l'intervention de M. Marmonier, dont la prestation a été particulièrement appréciée par les enseignants du lycée. Madame Rhode-Bazat souligne par ailleurs l'intérêt d'une association d'anciens élèves comme la nôtre qui peut servir d'interface entre le monde scolaire et le monde du travail.

Successivement prennent la parole les élus présents :

- Monsieur le Maire de Bergerac, Dominique Rousseau rappelle l'excellent moment du "Centenaire 2009", évocation de moments émouvants, moments sur l'histoire qui projette sur l'avenir. Il félicite M. Broquet, Principal du Collège Henri IV, de vouloir que des jeunes participent à la cérémonie du 11 novembre : les événements transgénérationnels ont une valeur républicaine.

- Monsieur Chagneau, représentant le Président du Conseil Général, remercie le Principal du collège pour ses initiatives en faveur du devoir de mémoire que nous devons aux anciens et insiste pour que l'Association qui est une amicale reste une amicale plutôt qu'une institution.

- Monsieur le Député, Daniel Garrigue, rappelle que "l'Association des Anciens Elèves est une institution de Bergerac" qui a pour objet l'attachement à 3 missions qui sont :

- le souvenir en général,
- l'entretien de liens de camaraderie et ce malgré l'éloignement des uns et des autres,
- le lien avec les établissements scolaires.

La tâche est importante, les propositions intéressantes et, peut-être l'informatisation est-elle incontournable.

L'amicale a aussi un rôle à jouer en se tournant vers les problèmes des jeunes, inquiets pour leur emploi de demain.

L'Assemblée Générale se termine vers 11h30, suivie d'un moment de recueillement devant le Monument aux Morts du Collège, où une gerbe est déposée par les élèves.



**Compte-Rendu Financier de l'A.G. du 16 octobre 2011**  
**Compte d'exploitation du 01/08/2010 au 31/07/2011**

RECETTES		DÉPENSES		SOLDE
<u>LEGS AUGIERAS</u>				
Loyer (600 x 10,5)	6300 €	Remboursement emprunt	1848 €	
		Assurance	476 €	
		Impôts	1805 €	
		Entretien caveau, fleurs et souvenir français	455 €	
<b>TOTAL</b>	<b>6300 €</b>		<b>4584 €</b>	<b>+ 1716 €</b>
<u>GESTION COURANTE</u>				
Cotisations (71)	1773 €	Impression et expédition bulletins	1228 €	
Participation repas	2135 €	Reliure archives	679 €	
Divers	83 €	Repas A.G. et accessoires	2855 €	
Intérêts compte	175 €	Assurance RC	354 €	
		Subventions Henri IV et Maine de Biran	1510 €	
		Secrétariat	56 €	
		Frais financiers	61 €	
		Remboursement caution locataire Brosse	600 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4166 €</b>		<b>7343 €</b>	<b>- 3177 €</b>
Valorisation stock plaquettes Centenaire	700 €			+ 700 €
<b>Résultat net d'exploitation -761 €</b>				
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>		
Immeuble	100 000 €	Solde emprunt	16 753 €	
B.P. compte courant	6680 €			
B.P. compte à terme	7000 €			
Caisse Epargne	300 €			
Espèces	139 €			
	<b>114 129 €</b>		<u>ACTIF NET au 31/07/2011</u>	<b>97 376 €</b>
				<b>114 129 €</b>



## *Représentation de l'Amicale des Anciens Elèves au Conseil d'Administration du Collège Henri IV*

La présence d'un représentant de l'Amicale des Anciens Elèves au Conseil d'Administration du Collège Henri IV a pu paraître inutile ou superfétatoire, c'est une erreur ! Au contraire, elle nous permet d'être informés de l'actualité et des problèmes des jeunes, de leur manifester notre compréhension et notre solidarité. Elle témoigne de l'existence de l'Amicale.

Le Conseil d'Administration gère l'établissement.

Il est présidé par le Principal entouré de ses collaborateurs, du personnel de direction, de gestion et du Conseil Principal d'Education. Il comprend :

- des représentants élus des enseignants, du personnel, des élèves et des parents d'élèves,
- des membres de droit du fait de leurs fonctions électives : Conseil Général, Maire de Bergerac,
- au titre de "personnalité qualifiée" nommée pour 3 ans, le représentant de l'Amicale.

Ceci reflète l'évolution des institutions au cours des dernières décennies.

M. Broquet a succédé à M. Bonnefond comme principal. La présence assidue de M. Chagneau prouve la réalité de la décentralisation où s'implique le Conseil Général du Département. Il en est de même pour le Maire de Bergerac. La diversité des membres permet une expression "démocratique" de points de vue parfois différents régis par un règlement intérieur.

Pour résoudre les problèmes au quotidien, en émanent des commissions, permanente, de discipline, d'éducation, des fonds sociaux. Le Conseil se réunit 3 ou 4 fois par an. La pratique s'avère consensuelle.

Sans vouloir en faire un compte-rendu d'activité, on ne peut qu'être frappé par la multiplicité des problèmes. La gestion de l'éducation au niveau "collège" (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) est décentralisée au département. Ceci implique l'établissement dans des conventions avec des collectivités locales, la présentation d'un compte financier, d'un budget prévisionnel de la commande publique. La pédagogie suppose l'adaptation du contenu de l'enseignement à l'évolution des élèves et des connaissances incontrôlables apportées par les médias, assortie d'une aide à ceux qui en ont besoin. L'ensemble impose une gestion des ressources humaines prudente car soumise à des exigences contradictoires :

- la prévision de l'évolution des effectifs des élèves selon la démographie et les directives conditionne les postes d'enseignants à moduler en fonction de leur évolution de carrière.

- la difficulté de permettre en une phase relativement courte (4 ans), le passage de la période directive du primaire à la période sélective du lycée.

L'intégration du monde de l'enseignement à la vie de la cité se manifeste par l'ouverture des locaux à diverses associations dans un cadre municipal, par l'organisation de voyages pédagogiques (Musée Vésuna, Bordeaux, Espagne, Angleterre) et l'invitation des parents des élèves à la remise de leurs diplômes.

Cela tout en respectant la non coïncidence des années civile et scolaire et une totale neutralité politique.

Bien entendu, le rôle du représentant de l'Amicale se doit de rester modeste, même s'il peut souligner la participation financière régulière, reconnue et appréciée, que nous apportons aux activités culturelles. Il est plus observateur que délibératif mais conformément à la vocation et à l'intitulé de l'Amicale (des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran) peut aider à la circulation d'informations entre Lycée et Collège. Robert Devine l'a assumé précédemment, Charles Tamarelle le continue. Il est souhaitable qu'une autre bonne volonté se manifeste parallèlement au Lycée.

Charles Tamarelle

### *L'apparition du nom de "Bergerac"*

*La première fois où le nom actuel de notre bonne ville BERGERAC a été accolé à celui de notre collège (futur collège Henri IV), semble être une quittance par laquelle un enseignant du dit collège - sans doute un "régent" <sup>(1)</sup> - reconnaît avoir reçu en paiement soixante douze livres de Messieurs Lafargue et Pailhescot administrateurs du collège et il est écrit : "en foi de quoi ai signé la présente à BERGERAC, le 25 du mois de juillet 1620".*

*Auparavant les dénominations les plus utilisées étaient BRAGEYRAC, BRAGEYRAT, BRAGERAT et BRAGERAC.*

*Christian Régnier*

<sup>(1)</sup> *les régents étaient des enseignants venant après les "professeurs".*



## *Le Banquet Amical*

*Sous l'œil vigilant de Maine de Biran, le menu concocté par Marie Rougier fut une nouvelle fois des plus apprécié et une première étoile "Michelin" décernée en mars 2011, la juste récompense pour notre blonde cuisinière.*

*Geneviève Blondeau, Philippe Maestracci et Marie-Thérèse Marty, s'en montrent ravis...*



## *Gonthier de Biran dit Maine de Biran (1766-1824)*

*Philosophe et administrateur*

*Etudes secondaires à Bergerac dont il sort bachelier.*

*Crée la Société Médicale de Bergerac le 15 février 1807. il y fait un discours le 15 avril 1810.*

Les Bergeracois empruntant la très commerciale rue Sainte-Catherine ont, vraisemblablement, davantage remarqué sur l'immeuble portant le n° 39, les plaques de cuivre repérant les différents médecins qui s'y sont succédés que celle en marbre apposée le 24 septembre 1979, sur la façade, à l'initiative du Cercle Maine de Biran et rappelant qu' "Ici est né le 29-XI-1766 le philosophe Maine de Biran, sous-Préfet et Député de Bergerac".

Marie, François, Pierre Gonthier de Biran naquit de l'union de Guillaume, Jean, Sieur du Maine et de Marie, Camille Deville de Vermont. Son père, docteur en médecine passionné par son art et dont la famille posséda le château de Biran, dans les environs de Mouleydiér, appartenait à une lignée de "notables locaux de religion catholique, que leur fortune et leurs capacités intellectuelles appelaient à exercer des charges administratives".

C'est ainsi que l'arrière grand-père, pendant 47 ans et le grand-père du philosophe, durant une quinzaine d'années, furent maires de Bergerac, assurant depuis 1715, sans interruption, la fonction de subdélégué de l'intendant de Bordeaux.

Sa mère était une descendante des Deville, protestants émigrés à la Martinique lors de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, propriétaires du manoir de Grateloup près de Saint-Sauveur. Pour l'anecdote, signalons qu'une parente épousa Joseph-Gaspard de la Pagerie dont une des

trois filles, Marie-Josephe-Rose devint l'Impératrice des Français.

De sensibilité excessive, presque malade, Maine de Biran fit ses premières études à Grateloup, auprès de sa mère, de deux frères et de sa sœur Victoire. A quinze ans il partit à Périgueux pour suivre ses "humanités" au collège des Doctrinaires. Il s'y montra particulièrement doué pour les mathématiques avec un penchant pour la méditation philosophique.

S'orientant vers une carrière militaire, il entra le 1<sup>er</sup> janvier 1785 dans les Gardes du Corps, soldats-gentilhommes d'élite, compagnie de Nouailles. Trois ans plus tard il quittera l'armée en raison d'une santé fragile. Mais resté à Versailles "où il goûta le plaisir dans toute son étendue", il participa les 5 et 6 octobre 1789 à la défense du château, combat où il fut blessé à un bras, son cheval étant tué sous lui. Après deux années d'étude des mathématiques, espérant entrer dans le Génie, il comprit que l'armée ne lui offrait aucun débouché. Fin 1792 il rejoignit prudemment Grateloup qui lui échut, ses parents venant de mourir. S'ensuivirent trois années d'études "avec une sorte de fureur, passant d'un saut de la frivolité à la philosophe", dans le calme relatif d'une région où la Terreur s'exerça modérément, malgré l'arrestation par Lakanal, de six membres de la famille de Biran, le 29 juillet 1793, sa sœur Victoire décéda dans sa trente et unième année. Très affecté par cette disparition, Maine de Biran écrivit une première méditation sur la mort, "réfléchissant sur l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu".

Début 1795 Maine de Biran s'inscrivit au barreau de Périgueux, peu attiré semble-t-il par la fonction d'avocat mais subjugué par une jeune et jolie créole, divorcée d'un émigré, Marie-Louise Fournier du Fradeil qu'il épousa le 21 septembre 1795. Cet "ange de beauté et de bonté" fit "le charme de son foyer". Ils eurent trois enfants, un fils Félix et deux filles, Elisa et Adine. Le nouvel avocat fut remarqué notamment par un député du Lot-et-Garonne, Boussion, envoyé pour introduire dans l'administration des fonctionnaires modérés. Le 14 mai 1795 il devint administrateur de la Dordogne. Le 13 avril 1797 il fut élu au Conseil des Cinq-Cents où il siégea dans le camp des Royalistes. Mais le coup d'état du 18 Fructidor annula les élections. En 1798 il retrouva sa retraite bergeracoise, s'adonnant avec passion aux mathématiques et à la philosophie.

Les années de pur bonheur auprès d'une épouse chérie furent brutalement interrompues par une terrible épreuve : l'émigré Jean Lafon du Cluzeau, ex-mari de Louise Fournier, que l'on croyait décédé se présenta. Marie-Louise en mourut de saisissement et de chagrin le 23 octobre 1803 après quelques jours de délire. La douleur de la perte de son épouse fut telle que certains prêtèrent à Maine de Biran l'idée de se suicider.

Déjà Conseiller Municipal de Saint-Sauveur depuis le 5 août 1800, le préfet Rivet le fit nommer Conseiller Général le 3 avril 1802. Il l'appela le 13 mars 1805 au Conseil de Préfecture et obtint de l'Empereur, le 31 janvier 1806 sa désignation au rang de Sous-Préfet de Bergerac, charge qu'il conserva jusqu'au 24 juillet 1811. Dans cette fonction Main de Biran montra de grandes qualités d'administrateur, faisant parfois figure de précurseur. Pour améliorer la situation des paysans, il engagea une politique de défrichement des terres incultes, d'assèchement des marais, d'interdiction de déboisement non mesuré, d'extension des prairies artificielles pratiquement inexistantes. Il s'attacha avec force aux problèmes de santé publique. Fils de médecin, il organisa en 1807 des séances de vaccine qui immunisaient contre la variole. Il posa les bases d'une assistance médicale gratuite qui ne se généralisera qu'en 1884. Il ouvrit une école primaire d'inspiration pestalozienne du nom du pédagogue suisse Pestalozzi, disciple de J.J. Rousseau et promoteur de l'éducation populaire. Il fonda l'école secondaire de Bergerac, rédigeant les programmes. Il constitua des commissions de parents d'élèves pour les rapprocher des enseignants, créa en 1809 une bibliothèque et en 1810 un système de bourses. Par ailleurs, Maine de Biran fit preuve d'une grande tolérance religieuse. On le vit "tout à tour présider la loge de la Fidélité (il fut grand officier du Grand Orient de France), réparer les églises et construire des temples protestants". Il s'efforça d'améliorer les communications, réclamant la construction d'un pont sur la Dordogne promis depuis longtemps. Attardons nous quelque peu sur ce dernier point, les questions de





*Madame Rhode-Bazat Provisoire du Lycée Maine de Biran, le Président Docteur Bertrand Rousseau, notre doyen de l'Association Gérard Perrier, le Médecin Colonel Alain Beauché, des élèves, Monsieur Christian Malafaye*

désenclavement restant, par ailleurs, toujours... d'actualité. Pour cela examinons la longue correspondance dénuée de philosophie mais consacrée essentiellement à la politique locale échangée avec un de ses voisins bergeracois, M. Durand de Corbiac résidant au château de Corbiac, viticulteur, meunier et négociant en grains.

Dans une lettre du 26 décembre 1819 il écrit : "J'attends toujours le travail de nôtre Ingénieur en Chef de Périgueux pour poursuivre efficacement l'exécution de nôtre projet de pont à Bergerac... Il importe de s'assurer d'une compagnie qui fournisse cinq cent mille francs".

Le 26 mars 1819 il note : "Le Directeur Général (des Ponts et Chaussées) nous a promis les fonds nécessaires pour terminer la route de Périgueux à Bergerac cette année, plus une avance de 300.000 francs pour le pont". Le 4 juin 1820, il prévoit "qu'il y aura impossibilité de traiter avec MM. les bailleurs de fonds bordelais. Leurs offres ne me paraissent pas raisonnables... J'espère déterminer l'Administration à nous donner 100.000 francs de plus, en tout 400.000 francs. Resterait cinq ou six cent mille francs qu'il faudrait emprunter sur le département".

Le 20 février 1821, nouvelle pression auprès des Ponts et Chaussées : "...Nous gagnons à commencer de suite la construction de notre pont que j'ai craint un instant de voir renvoyer aux calendes grecques... Affaire si importante pour notre pays... (qu'elle) est devenue pour moi une idée fixe". Le 28 mars 1821 : "Les travaux commencent immédiatement et j'espère bien voir la pose de la première pierre avant de repartir du Périgord". Le 20 juin 1821 : "Nos compatriotes doivent regarder comme finie l'affaire qui les touche... (ordre étant donné) de tout disposer pour que les travaux puissent s'ouvrir avant la fin de la campagne".

En effet une loi du 5 août 1821 autorisa les travaux qui débutèrent en juillet 1822. Le pont fut livré au public le 4 novembre 1825 avec péage supprimé le 30 juin 1847 sur l'initiative du député M. de la Valette. Maine de Biran ne vit donc pas la mise en service d'un ouvrage dont il regretta amèrement les querelles politiciennes entraînées par son édification dans une lettre du 6 avril 1822 : "...on va jusqu'à nier les titres que je puis avoir acquis à la reconnaissance de nos concitoyens (et avec une constance que j'ose dire méritoire) contre les mille et un obstacles qu'a éprouvés la construction de notre pont".

L'excellence de sa gestion de l'arrondissement contribua à le désigner en 1809 comme député du corps législatif. Mais suspect au pouvoir impérial, son successeur au poste de sous-préfet ne fut nommé qu'en 1811, retardant jusqu'au 14 février 1813 son installation à Paris.

Maine de Biran regagna une nouvelle fois Grateloup et le 3 mai 1814. Il se remaria avec Louise-Anne Favareilles de la Coustète, fille d'une cousine qui demeurait à Saint-Georges de Monclar. Cette même année, il fut promu Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et son entrée dans la noblesse confirmée par une ordonnance du 4 septembre.

Après la première abdication de Napoléon 1<sup>er</sup>, le 4 avril 1814 et le bref règne de Louis XVIII, ce fut la période des Cent-jours (20 mars au 20 juin 1815). Maine de Biran la passa replié à Grateloup. La seconde abdication de l'Empereur ramena Louis XVIII aux Tuileries et Maine de Biran à la chambre des Députés dont il devint questeur. Réélu lors des élections de la "Chambre introuvable", il jouira de l'estime de ses pairs malgré une timidité "impropre aux joutes oratoires" telle que ses amis durent lire certaines de ses interventions. En septembre 1816, il perdit son siège au profit de son voisin et ami M. de Cheyron du Pavillon jugé plus radical. En compensation, il fut nommé Conseiller d'Etat. En septembre 1817, Président du Collège électoral de la Dordogne, il retrouva son mandat de député, siégeant à la commission de liquidation des créances étrangères. L'excellence de son travail amena Louis XVIII à l'élever au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur. En 1820, il quitta le Comité de l'Intérieur du Conseil d'Etat pour le Comité Législatif. Il ne sut pas s'arracher à cette vie parisienne qui l'épuisait mais qu'il adorait. Sa brillante conversation et sa flatteuse réputation lui ouvraient les portes de tous les salons y rencontrant ses collègues philosophes, littéraires, scientifiques, politiques et tous les grands de ce monde dont le roi lui-même.

Il s'éteignit à Paris le 20 juillet 1824 après de grandes souffrances. La cérémonie funèbre se déroula en la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Il reçut les honneurs militaires et fut inhumé au Père-Lachaise. A l'occasion du centenaire de sa naissance, ses restes furent transférés le 21 avril 1866 au cimetière de Saint-Sauveur, dans le tombeau familial, "à l'ombre de l'église qui a réjoui mon enfance et consolé ma vieillesse". Le 1<sup>er</sup> septembre 1963, un monument situé sur la place, face à l'église, dû à MM. Varoqueau et Dorillac, fut inauguré en présence de l'académicien André Maurois.



*Madame Bourdil, Madame et Monsieur Malafaye*



Pour clore ces propos relatifs à l'homme politique, évoquons rapidement ce que devinrent ses trois enfants. Félix (1796-1879) lui causa bien des soucis. Entamant en 1814 une carrière militaire dans les Gardes du Corps, son esprit ombrageux lui valut de graves altercations avec ses supérieurs ou ses camarades allant jusqu'au duel ce qui l'écarta de l'école de cavalerie de Saumur. En 1823, il épousa Caroline de Garaube, le 31 mars au civil, le 3 avril devant le ministre protestant (les Garaube étant de religion réformée) et le prêtre catholique. Ancien officier de cavalerie, Chevalier de la Légion d'Honneur, il décéda à Grateloup le 18 février 1879.

Quant à ses deux filles, Elisa et Adine, Maine de Biran les confia, après la disparition de leur mère, à leur tante, M<sup>me</sup> Gérard, née Fournier, qui avait épousé le Trésorier-Payeur-Général de la Dordogne. Elles furent élevées au château du Murat, près de Périgueux. Personnage très entier, M<sup>me</sup> Gérard eut des relations difficiles avec son beau-frère. Les deux jeunes filles restèrent célibataires et moururent relativement peu âgées. Adine a 34 ans et Elisa a 41 ans en 1838. Elles furent enterrées au cimetière de Trélassac.

Gontier de Biran, devenu Maine de Biran après adjonction à son nom de celui d'un bien reçu en héritage, passa à la postérité sous ce patronyme. Ce ne fut pas uniquement en raison de l'homme politique et de l'administrateur clairvoyant mais également et essentiellement prétendent certains, pour sa carrière de "philosophe spiritualiste, de penseur éminent et métaphysicien, le premier de son époque".

Beaucoup s'accordent pour souligner qu'avec le temps sa pensée s'est tournée vers un mysticisme religieux. Dans une de ses dernières notes du 17 mai 1824, deux mois avant sa mort, alors qu'il endurait de grandes douleurs, il écrit : "Le stoïcien est seul ou avec sa conscience, force propre qui le trompe. Le chrétien ne marche qu'en présence de Dieu par le médiateur qu'il a pris pour guide et compagnon de sa vie présente ou future." Maine de Biran fut également un terrien très attaché à sa propriété de Grateloup y trouvant même "dans la solitude toute l'agitation et le mouvement du monde". Il s'y promenait longuement, méditant ou relisant un ouvrage de Pascal qui ne le quittait guère. Il rendait fréquemment visite à son voisinage et ses rencontres avec M. Cheyron du Pavillon en son château de La Gaubertie furent nombreuses.

Bergerac ne pouvait oublier Maine de Biran. Le 28 mars 1857, le conseil municipal proposa de donner son nom au nouveau Boulevard de l'époque. L'exposé souligna "que ce n'est pas seulement l'ancien sous-préfet de l'arrondissement de Bergerac, le législateur, le Conseiller d'Etat dont nous reconnaissons les services, mais le penseur éminent, le philosophe spiritualiste dont nous honorons la mémoire pour que l'éclat de son nom rejaillisse sur le pays qui l'a vu naître". Le 2 mai 1857 Napoléon III adopta cette délibération. Ajoutons que depuis 1964, le lycée de la rue Valette porte très logiquement son nom<sup>(1)</sup>.

Son immortalité est donc assurée. Ce n'est que justice car son sens élevé du devoir l'amena à ne jamais transiger sur le respect de l'honneur. Dans son "Journal intime" du 14 juin 1815 il écrit : "Il faut se tenir éloigné des affaires publiques quand elles peuvent compromettre la conscience, quand on ne peut s'en mêler sans trahir le devoir et l'honneur".

C'est ainsi qu'il put servir, sans trop déjuger, la Monarchie, le Directoire, le Consulat puis l'Empire avec beaucoup de réserves et même d'hostilité voyant dans Napoléon 1<sup>er</sup> un possible dictateur et enfin la Restauration. Dans ce passé complexe, certains y virent un supposé opportunisme et un conflit entre son action politique et ses perspectives philosophiques alors qu'il ne chercha dans le déroulement d'une vie qui connut tant de régimes et d'événements qu'une adaptation à l'Histoire dans le cadre d'un esprit de tolérance et de pragmatisme, principes de base d'une existence vécue avec beaucoup d'humanisme. A la violence, il opposa constamment "l'amour moral de l'âme, tendant comme par un instinct de l'ordre le plus élevé vers le beau, le bien, le parfait,... prend son vol plus haut que toute cette nature sensible,... et va chercher dans une région plus épurée, le bonheur, le repos qui convienne à sa nature".

On ne saurait mieux dire et espérer.

Ch. Malafaye - Novembre 2002

<sup>(1)</sup>Signalons que notre camarade Robert Devine avait - dans les années 50 - proposé cette création dans un article publié par "l'Escolier de Bragera" dont il était alors rédacteur en chef (C.R.)



Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran pendant leur conférence à 2 voix

### **Maine de Biran à Gavarnie, un voyage de philosophe :**

(Gavarnie, histoire d'un grand site, Bourneton A. éd. Pas d'oiseau)

Toutes les catégories intellectuelles sont venues à Gavarnie. Il y eut même des philosophes, parmi lesquels Maine de Biran (1766-1824), personnage fort préoccupé d'introspection et soucieux de ménager sa précieuse anatomie. Ce légitimiste, bien en cour, résida à Saint Sauveur tout en s'efforçant de soigner ses relations avec les classes sociales qui lui étaient supérieures.

Le voici donc le 18 Juillet, montant au Bergons :

« On voit en plein le Marboré, la cascade de Gavarnie, la Brèche de Roland, le Mont Perdu et une multitude de montagnes dont les formes, les contours variés offrent des contrastes indescriptibles ».



« Vue prise du Bergons » 18 Septembre 1813 H. de Ganiac

Le 22 Juillet, « je suis parti à 8 heures du matin pour aller visiter la cascade de Gavarnie. Après la première impression d'effroi que fait naître la profondeur et le bruit du gave, roulant dans les précipices sur lesquels on marche, je me suis insensiblement habitué à voir ces abîmes et n'ai même pas été tenté de descendre de cheval. Il y a un certain plaisir dans l'émotion qui naît de la connaissance d'un danger ou d'une peine qu'on surmonte. J'ai été frappé d'un amas de rochers qui font naître l'idée du chaos, nom donné par les gens du pays, en allant de Gèdre à Gavarnie.



« En entrant dans le cirque de Marboré et en voyant de près ces murs, ces tours élevées par la nature, cette cascade qui n'est pas encore dans son beau, j'ai été médiocrement affecté, et l'impression n'a pas été telle qu'elle aurait été si j'eusse été moins préparé à ce spectacle. Il est plus beau vu du pic de Bergon que de près. En général il faut voir de haut en bas, embrasser un grand espace pour sentir le beau, le grand, l'infini. Les amas immenses de neige sur lesquels on marche dans l'enceinte du Marboré sont ce qui m'a le plus surpris. L'ouvrage de la nature dans les murs perpendiculaires, dans ces vastes échelons d'où tombent successivement une série de cascades est construit sur une échelle tellement grande et dans une proportion si exacte que rien ne paraît très grand, parce que tout l'est également. C'est comme l'église de Saint-Pierre à Rome, *si parva licet componere magnis*.



Viollet- le-Duc E. 1833

*Il souligne parfaitement l'opposition entre la perspective lointaine plongeante depuis le Bergons et l'écrasement perçu d'en bas par Viollet-le Duc.*

*Malgré ses 50 ans et sa santé déclinante, son ouverture d'esprit l'incite à se tenir au courant des débuts de la connaissance scientifique des Pyrénées. Les géologues, les botanistes et Ramond de Carbonnières l'avaient précédé.*

*Il serait dommage que cette page de la biographie de Maine de Biran reste ignorée.*

## *Autour de Bergerac, de son Collège, de son Lycée Les armoiries et les tribulations du Collège Henri IV*

**Que sont devenues les Armoiries de M. de Lusignan qui devaient être "empreintes et gravées" dans les Armoiries du Collège Henri IV ?**

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle le collège protestant <sup>(1)</sup> de Bergerac est "un des plus florissants du midi de la France". Il est richement doté par "les protestants" qui dominaient alors "comme nombre et comme fortune". Mais après le synode national de Saint Maixent en 1609, il devient un collège laïque et que de ce fait "personne ne soutient volontairement de ses deniers".<sup>(1)</sup>

Après l'assassinat d'Henri IV, les protestants furent à nouveau "relégués et écartés des affaires" partout en France... et de la municipalité de Bergerac.

Adieu la prospérité du collège.

A tel point qu'en 1612 des consuls de Bergerac adressent un mémoire fort peu œcuménique au synode national de Privats, se plaignent des collèges de jésuites de Bordeaux, Limoges, Agen et Périgueux "qui corrompaient toute la jeunesse" et disent leur désarroi devant leur manque de revenus pour l'enseignement.

C'est alors qu'intervinrent deux donations l'une de 300 livres en 1612 par Monsieur d'Escodica de Buisse, seigneur et baron de Pardhailhan ; l'autre fût signée le 20.VI 1610 en l'hostellerie du Lion d'Or par Monsieur François Lusignan "seigneur et baron de Gualadian, Saint-Seurin et Borie, Mounalin et autres plasses". De 300 livres destinés à "l'entrenchement des régents", "à la charge que les armoiries du dict seigneur seront empreintes et gravées au dit collège, pour la perpétuelle mémoire de sa maison". La somme fut payée à Maturin Peyraredé et Pierre Labroue administrateurs du collège. Mais quid des armoiries ?

### **Les tribulations du Collège Henri IV.**

Sous Louis XIII et Richelieu la vindicte contre les protestants priva le collège - qui était leur émanation - de ressources et le 31.12 1629 une ordonnance royale concéda aux Jésuites le bâtiment du collège sis dans le quartier de Quayla.

Les protestants se réfugièrent alors avec quelques rares élèves dans la Maison du Mercadil qui avait été la leur dans le passé. L'institution manqua d'être supprimée en 1640, mais la mort du cardinal de Richelieu en 1642 lui laissa quelque répit. En 1648, le Parlement de Pau défendit (le 9 septembre) la création d'un nouveau collège soutenu par les habitants de Bergerac. Les Jésuites - quant à eux - n'occupèrent pas le local du Collège dont la jouissance leur avait été attribuée !

Le collège fut remplacé en 1680 par le Petit Séminaire... mais la ville de Bergerac continua à aider divers établissements qui avaient pris le nom - indûment - de Collège.

Plus tard, le conventionnel Lakanal, représentant du peuple pour les départements de Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne et Gironde "républicanisa" l'enseignement primaire en créant le 21 X 1793 des écoles primaires à Bergerac<sup>(2)</sup>.

En 1807 Monsieur de Biran plaidera dans une lettre au Ministère de l'Intérieur pour que Bergerac "la ville la plus populeuse du département, la mieux située et la plus riche autrefois par son commerce" soit dotée d'un véritable collège qu'il se propose de fonder. Le 15.11 1811 un décret de Napoléon change la donne et oblige la ville à transformer son école secondaire en "collège communal" répondant ainsi aux sollicitations du Sous-Préfet Maine de Biran.

Le dit établissement ouvrira en 1814 vraisemblablement.



Le 14 X 1835 le nom de Collège Henri IV est proposé et il est demandé que celui-ci soit "gravé en lettre d'or au dessus de la porte principale d'entrée... ce qui ne se réalisa pas ! En 1844, la consécration du collège est apportée par un élève du collège reçu à l'École Polytechnique à Paris ; on enseigne alors au collège les langues vivantes étrangères : anglais, allemand, espagnol. Après le départ à la retraite du principal M. Feytout, le collège entre en décadence à tel point que Monsieur Monteil avocat <sup>(3)</sup> et membre du Bureau d'Administration du collège propose, de façon à peine voilée, la suppression du collège, concurrencé qu'il est par le pensionnat de Sarlat, l'école protestante de Sainte-Foy-la-Grande <sup>(4)</sup> et le Lycée de Périgueux.

En 1854, naît une nouvelle ère avec un nouveau proviseur, Monsieur Bariod.

En 1859, naît l'idée de construire un nouveau collège... ainsi que celle de créer... une Association des Anciens Elèves, mais la cotisation demandée (12 francs) fut dissuasive et il fallut attendre 1909 pour que Monsieur Petit la crée...

En 1881, après la fusion avec la pension Rabier, le collège atteint 274 élèves dont 101 pensionnaires.

Le "nouveau collège" <sup>(5)</sup>, celui qui vient d'être admirablement restauré et réaménagé, fut bien construit comme tous le savent par Abadie, le bâtisseur de l'église Notre-Dame... et de la Basilique de Montmartre.

Il tient toute sa place aujourd'hui dans le dispositif d'enseignement public même s'il a perdu au profit de Maine de Biran sa qualité de lycée.

Christian Régnier

Bibliographie : Le Collège Henri IV par A. Laplace, 1906

Imprimerie Générale du Sud Ouest (M. Castanet) place des 2 conils - Bergerac

<sup>(1)</sup> Quoique resté en droit "Collège communal, sans internes et gratuit"

<sup>(2)</sup> Il faudra attendre 13 X 1901 pour que soit créé officiellement un pensionnat dans le vieil hôpital

<sup>(3)</sup> Et plus tard député en 1871

<sup>(4)</sup> Sainte-Foy-la-Grande est un grand fief protestant

<sup>(5)</sup> Le nom de Collège Henri IV lui sera officiellement attribué après la libération de 1944



Photo "volée" par le lycéen Alain Beauché en... 1962

Nos professeurs : Perboire, Capmartin, Senne, Bécheau, en phase de récupération...



## NOUVELLES DES ESCHOLIERS DE BRAGERA COLLÈGE HENRI IV

### CONCOURS DES OLYMPES DE LA PAROLE Quelle est la place des femmes en politique ?

A Bordeaux, dans les salons du rectorat le 9 mars 2011, se déroulait la finale académique du concours des Olympes de la Parole organisée avec l'Association des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU).

Les candidats étaient issus de Gradignan, Biscarosse, Bordeaux...

Le collège Henri IV était représenté par 8 élèves de 3<sup>ème</sup> ODP (Option Découverte Professionnelle) encadrés par Madame Gouné, professeur de Technologie et de Monsieur Martinez, professeur de Français pour défendre leur texte de théâtre "POLITIQUE ET POLEMIQUE". Ils ont réfléchi autour du thème : "En 2011 de la cité à l'Europe l'égalité homme/femme est-elle respectée ?".

Après des mois de travail, l'élaboration d'un dossier argumentatif, ils ont choisi ce thème comme moyen d'expression pour leur audition et ont remporté le prix du jury avec panache. Cet acte créatif a été le moyen pour eux de faire entendre leur voix, d'exprimer leurs sensibilités sur le sujet, de porter l'espoir du changement sur le champ de bataille politique. Aujourd'hui, les élèves souhaitent multiplier les rencontres et partager ce texte théâtral pour faire évoluer les mentalités sur la représentation encore trop sclérosée des femmes en politique.

Les élèves ont pu présenter leur travail aux parents d'élèves du collège lors de la soirée du 24 juin 2011.

A cette occasion, M. Broquet, Principal du collège Henri IV a remis le prix du jury aux élèves.



**NOUVELLES DES ESCHOLIERS DE BRAGERA  
LYCÉE MAINE-DE-BIRAN**

**VOYAGE-ECHANGE  
à Lucca (Toscane - Italie)**

Les élèves de Première et de Terminale pratiquant l'italien au lycée Maine-de-Biran de Bergerac ont eu la chance de pouvoir participer au voyage-échange avec l'Italie lors du mois de mars 2011.

Dans le cadre de l'apprentissage de l'italien, le professeur d'italien Madame Bicocchi a organisé avec Madame Combes, professeur d'anglais, un échange entre les élèves français du lycée Maine-de-Biran et ceux du lycée italien Vallisneri de Lucca (Toscane). Le voyage a été organisé autour de correspondance et d'accueil entre les jeunes et les familles.

Le groupe de correspondantes composé de 16 italiennes a séjourné en France du 14 au 19 mars 2011 et a eu l'occasion de découvrir la vie française, ses habitudes, ses coutumes ou son alimentation ainsi que la région à travers les visites des villes de Bergerac, Monbazillac, Périgueux, Brantôme, Bourdeilles, Arcachon, Saint-Michel de Montaigne, Sarlat ou encore Marqueyssac.

L'échange s'est poursuivi une semaine après avec l'arrivée des élèves français dans la ville italienne de Lucca située dans la magnifique région de la Toscane. Après 2 heures de vol Bordeaux-Bologne et 2 heures de bus pour regagner la ville d'accueil, les élèves ont pu revoir voire même découvrir leurs correspondantes pour certains. Nos joyeux touristes ont pu dès lors apprécier les joies de la "Dolce Vita" italienne à travers sa gastronomie (pâtes, glaces, pizzas, antipasti, tiramisù et bien d'autres encore !), son climat doux et ensoleillé ou encore les paysages splendides qu'offre la Toscane. Ils ont également assisté, à plusieurs reprises, aux cours du lycée italien pour découvrir et se familiariser avec le système éducatif italien et ses horaires quelque peu différents...

D'autre part, les élèves ont pu apprécier la beauté et la richesse patrimoniale de la Toscane à travers diverses excursions organisées à Florence (où ils ont pu découvrir le Ponte Vecchio, il Duomo ou bien la Galleria dell'Accademia), à Sienne et San Gimignano. En outre, les français ont eu la chance de pouvoir admirer la fameuse Tour de Pise (qui ne se situe qu'à 20 minutes de Lucca !), accompagnés de leurs correspondantes.

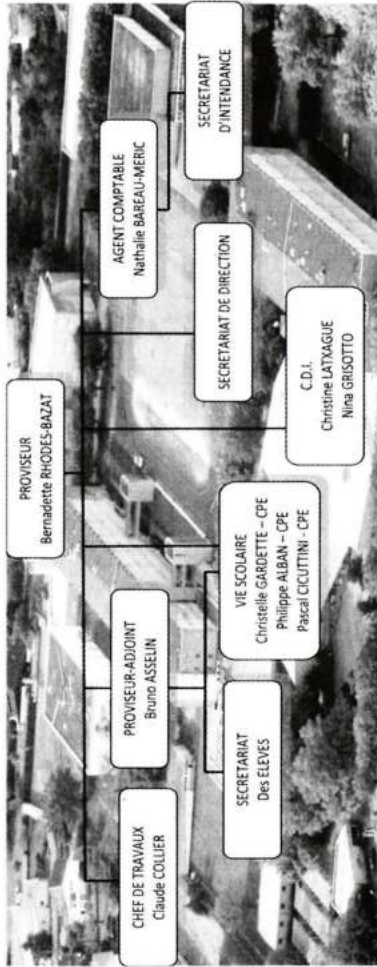
En somme, c'est la tête chargée de souvenirs et le cœur plein de mélancolie que les élèves français ont regagné leur terre natale, avec l'espoir de pouvoir fouler à nouveau un jour les superbes contrées de la botte italienne !

Enfin, l'ensemble des élèves ayant participé à cet échange souhaite se joindre au corps enseignant pour remercier chaleureusement et de tout cœur votre association pour l'aide qu'elle aura apporté quant au financement de ce merveilleux voyage.

Quentin Cheyrol <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> a obtenu 20/20 en italien au baccalauréat





En 2010-2011 : le lycée Maine de Biran accueille 1 342 élèves (225 internes, 828 demi-pensionnaires, 289 externes) 432 élèves en 2<sup>nde</sup>, 407 élèves en 1<sup>ère</sup>, 360 élèves en Terminale et 143 étudiants

## Le Lycée Maine de Biran dispose de nombreux atouts :

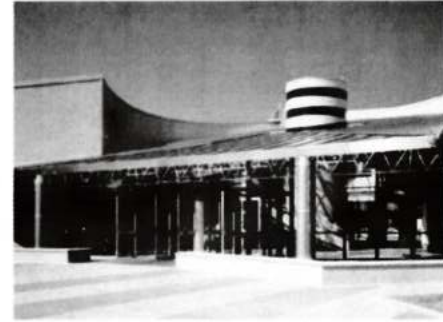
- ♦ Le dynamisme et l'efficacité de ses équipes.
- ♦ Une ouverture culturelle : échanges avec des lycées britanniques et espagnols.
- ♦ De nombreux projets culturels sont menés par les documentalistes et les professeurs (rencontres avec des écrivains, des journalistes, des scientifiques, des philosophes, sorties à l'opéra, au théâtre, au cinéma, ...)
- ♦ Une vie associative riche : l'association sportive (possibilité de pratiquer le mercredi après-midi les sports collectifs, le badminton, la danse, ou en entretien la musculation), la maison des lycéens, M2B associations pour participer à l'animation de la vie lycéenne.
- ♦ Les soutiens de partenaires locaux (entreprises, élus, associations...)
- ♦ L'investissement du Conseil Régional d'Aquitaine pour proposer un accueil de qualité et moderniser les équipements.
- ♦ Un internat qui offre aux élèves des conditions favorables à la réussite de leurs études.

Lycée Maine de Biran  
108 Rue Valette 24100 Bergerac

tel : 05 53 74 50 00

<http://lyceemainedebiran.fr>

# LYCÉE MAINE DE BIRAN BERGERAC

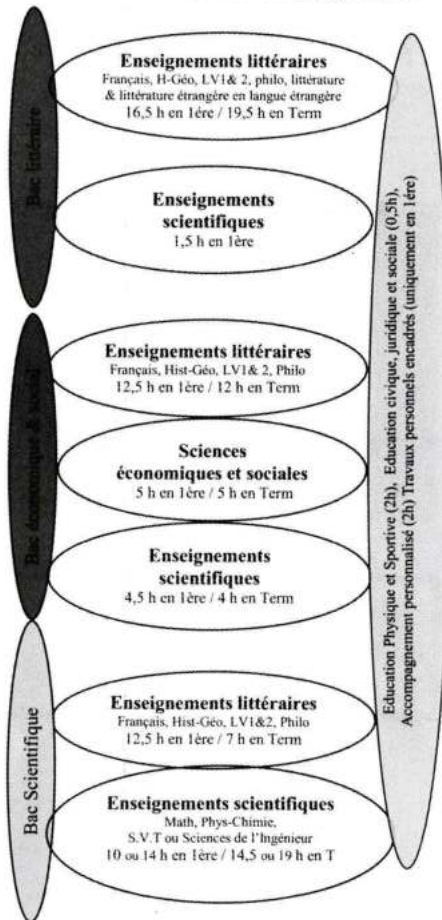


## LES FORMATIONS



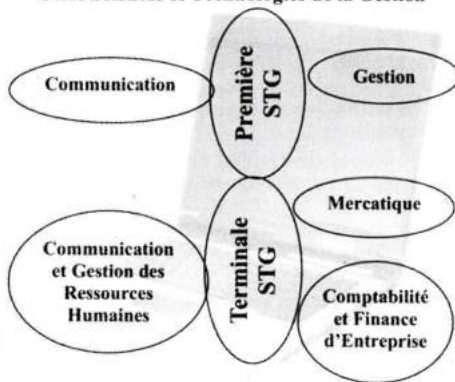


## Les Baccalauréats de la voie générale



## Les Baccalauréats de la voie technologique

### Série Sciences et Technologies de la Gestion

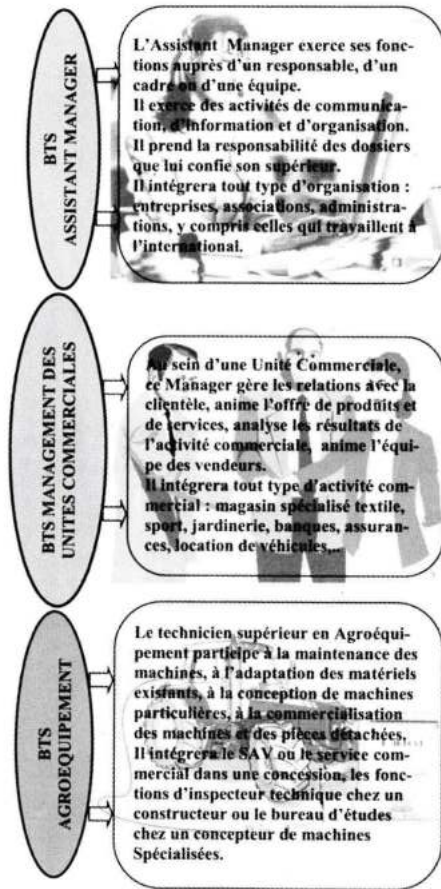


### Série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable STI2D

Le lycée propose 2 spécialités de cette série  
ITEC Innovation Technologique et Eco-Conception  
SIN Système d'Information et Numérique



## Les Brevets de Techniciens Supérieurs



**LYCÉE MAINE-DE-BIRAN  
BERGERAC**

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS  
DU BACCALAUREAT GENERAL 2011**

---

<b>Bac Général</b>	<b>91,7%</b>
L	96,4%
ES	91,2%
S-SVT	92,7%
S-SI	80%

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS  
DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE 2011**

---

<b>Bac Technologique</b>	<b>89,5%</b>
STG-CFE	100%
STG-CGRH	90,9%
STG-MERC	80%
STI	87,5%



Classe de 9<sup>ème</sup> - Année 1950/1951

Elisabeth Valetton, Françoise Garrie, Annie Perpère, Jean-François Vallet, Bobelet, Nicole Cournil, Nicole Lacour, Duvernier, Eliette Lenard, Jean-Marie Briquet  
 Annie Granger, Monique Lagorce, Merlato, Dupuy, Garrigue, Patrick Warren, Lionnet, Boutet, Yves Bardon  
 William Lawson, Jean-Luc Eschaurier, Bernadette Laurigeon, Bernard Magontier, Eloïse Fellren, Colette Caillavet, Catherine Drumerelle, Robin, Dubourg  
 Caissette, Colette Chauveau, Jeanine Cavalier, Claire Chevalier, Michèle Tourrette, Claudine Pierron, Françoise Beylat  
 Dominique Faux, Cottet, Michel Delumoni, Paul Couderc, Joël Mercier, Dominique Martin - Professeurs : Madame Védrine - M. Maurt Principal du Collège



Classe de 6<sup>ème</sup> - Collège de Jeunes Filles - Année 1953

*Sylvette Fournier, ..... , Marie-Claire Muller, Dominiq̃ue Pedarros, Elisabeth Zimmguerwich, Danielle..., Nicole Blanchet, Geneviève Blondeau  
 Brigitte Gisquet, Anne-Marie Dupuy, Annie Ormandjian, Annie Lagorce, ..... , ..... , Mireille Croas, Mireille Gouzon, Blanche Florenty, Claudine Enyzels  
 Céline Vion, Marie-Louise Lagouette, Nicole, Lancou, Christiane Kleine, Sylvette Dubuisson, ..... , ..... , ..... , Jacqueline Geant, ..... , Marie-France Chabert  
 Françoise Souchet, Paulette Geraud-Jardel, Marie-Christine Monbouché, Madame Demathieu, Madelein Laffont, Marie-Thérèse Lavaud, Brigitte Lespinasse*



## *Activités du Bureau de l'Association*

11/11/2010 : Monument aux Morts de Lattre de Tassigny, participation d'un groupe de collégiens en costume d'époque aux cérémonies à l'initiative du Principal.

Très appréciée.

17/11/2010 : Installation au 41 rue de Sévigné d'un panneau indiquant le siège de l'Association.

15/11/2010 : Dépôt de gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe (Christian Régnier).

Dépôt de gerbe sur la tombe de Georges Augieras à Ginestet.

19/11/2010 : Participation de l'Association à la remise de diplôme du "brevet" avec les collégiens d'Henri IV. Excellente initiative.

27/11/2010 : Participation de Christian Felix au Salon du Livre Militaire à l'Hôtel des Invalides. Présentation de son ouvrage : "Alsace-Lorraine union sacrée".

22/12/2010 : Réalisation par les religieuses de l'Abbaye de Maumont de 4 reliures réunissant tous les bulletins retrouvés de l'Association :

- le premier bulletin d'octobre 1909
- puis d'octobre 1936 à 2009 (4 livres)

Il en manque 9 (octobre 1909 à octobre 1936) 10<sup>e</sup> bulletin.

Le Conseil d'Administration décide de les confier au Président de l'Association pour "mise en sécurité" <sup>(1)</sup>. Le Livre d'Or tout aussi précieux est sous la sauvegarde du Vice-Président.

20/01/2011 : participation aux obsèques de G. Tridat.

02/02/2011 : Réunion du bureau (gestion de notre immeuble, préparation à l'A.G. annuelle, aide aux deux établissements...)

18/03/2011 : Invitation au Lycée pour aider un lycéen à effectuer un séjour en Italie.

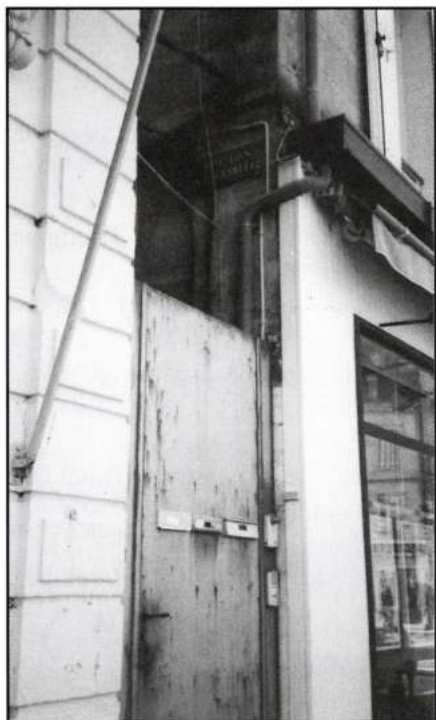
26/02/2011 : Soirée lyrique à Monbazillac organisée par G. Barberolle. Belle participation du bureau et conjoints.

13/05/2011 : Location de l'immeuble Augieras à la suite du départ du locataire (gros investissement en temps de B. Marty notre "spécialiste" immobilier).

Mise au point du bulletin 2011.

<sup>(1)</sup> On s'en souvient les précédents avaient été "confisqués" par les archives départementales à Périgueux il y a plusieurs années.

**PATRIMOINE :**  
*Qui connaît la rue des Deux Portes à Bergerac ?*



Elle se trouve située entre la rue des Faures et la place Gambetta.

Sa dénomination date du 12 janvier 1838.

A cette époque, elle était fermée par des portes aux deux extrémités.

Le 18 novembre 1864, décision fut prise de supprimer les deux portes.

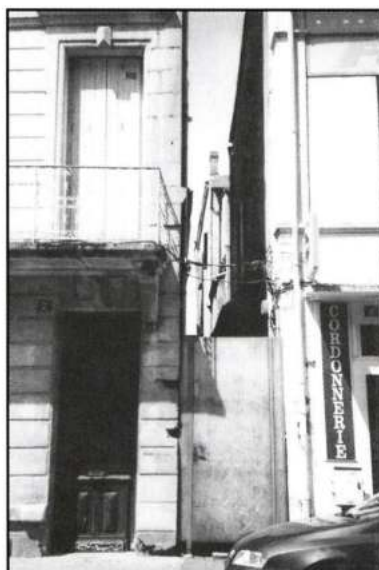
...Aujourd'hui qui a refermé cette rue ?...

Il reste des boîtes aux lettres sur la porte côté place Gambetta.

Il paraît souhaitable de réouvrir cette rue et de la nettoyer. Il suffit de prendre pour exemple Beaumont du Périgord qui a mis en valeur ses ruelles.

D'autant que... Cyrano est né à Paris en 1619...  
rue des Deux Portes.

Georges Barberolle





## DISTINCTION



Photo Serge Tamagnot  
8 Bd Bonne Nouvelle - 75010 Paris

Le 16 février 2011, Yves Guéna, ancien ministre et ancien Président du Conseil Constitutionnel et ancien maire de Périgueux, a remis les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à Hélène Duc-Catroux dans les salons de la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Célèbre artiste, inoubliable "Comtesse Mahaut des Rois Maudits", bergeracoise, Présidente de notre A.G. de 2005, elle était entourée de ses filles et petits-enfants, en présence de Juliette Gréco et de la sœur de celle-ci.

C'est notre ami Christian Régnier qui représentait notre Amicale.

Alain Beauché

## Georges TRIDAT

Enfant de Bergerac, élève du Collège Henri IV, Georges Tridat nous a quitté fin janvier 2011.

Fier de son statut de maître-artisan boucher, il eût un véritable engagement humaniste et social : 28 ans au Conseil d'Administration dont 13 ans de présidence à l'Association de la maison Saint-Joseph et 34 ans administrateur à la CAF. Il fut juge au Tribunal de Commerce, Conseiller Municipal de Bergerac.

Sous-Lieutenant appelé en Algérie, dans un régiment parachutiste, il fut grièvement blessé à Djidjalli, à l'âge de 23 ans. Pendant 20 ans, il va encadrer la préparation militaire des Enfants de France à Roumanières qu'effectuèrent de nombreux collégiens.

Ses trois enfants et nombre de ses petits-enfants furent élèves du Lycée et du Collège.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 23 avril 1979.

Il était mon ami...

Alain Beauché

## Un bergeracois : le Général Malleterre



*Plaque en l'église Saint-Louis des Invalides.  
Qui peut nous en dire plus sur le Général Malleterre ?*

1858 - 1923

A la mémoire du Général MALETERRE

(commandeur de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre, Directeur du musée de l'armée, Commandant l'Institution Nationale des Invalides 1919 - 1923)

Né à BERGERAC le 30 avril 1858, entré à Saint-Cyr en 1878

Campagnes d'Algérie, Tunisie 1880 - 1885

Professeur à l'école de Saint-Cyr 1895 - 1899 et à l'école supérieure de guerre 1899 - 1907

Colonel commandant le 46<sup>e</sup> d'Infanterie 1910 - 1914

Grièvement blessé à Vassincourt et nommé Général de Brigade

Décédé à l'Hôtel des Invalides - Inhumé au Caveau des Gouverneurs.



## *Alphonse Darlu (1849-1921)*

Marcel Proust serait-il devenu Marcel Proust s'il n'avait pas eu comme professeur de rhétorique, au lycée Condorcet, Alphonse Darlu originaire de Bergerac ?

Darlu fut un brillant élève du collège Henri IV de Bergerac : il obtient les 2 bacs à trois mois d'intervalle. Il était élève en même temps que son père était régent d'histoire au collège.

Il deviendra régent en 6<sup>ème</sup> puis en 5<sup>ème</sup>. Il continuera à passer des examens en vue de la licence et de l'agrégation de philosophie, tout seul. Il enseignera ensuite à Périgueux, Angoulême, Bordeaux et enfin à Paris au Lycée Henri IV et au Lycée Condorcet, où il sera notamment le professeur de Marcel Proust et d'autres brillants élèves qui deviendront par la suite, eux aussi, célèbres.

Mais c'est avec Marcel Proust qu'Alphonse Darlu va entretenir de bonnes relations, jusqu'à l'influencer dans ses œuvres. Proust reprendra ses idées dans ses livres et notamment dans son livre Jean Santeuil où il lui fait prendre les traits de M. Belier, un professeur de philosophie avec lequel il dialoguera dans son livre. Proust a fait en quelque sorte ce que Platon a fait pour Socrate : retranscrire ses idées par écrit.

Alphonse Darlu sera nommé à la fin de sa carrière inspecteur général de l'instruction civique et vice-président du jury d'agrégation. Il sera promu officier d'académie puis officier de l'instruction publique.

C'est Robert Coq, secrétaire général de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac qui l'a fait sortir d'un oubli total en lui consacrant un fascicule en 1963. Henri Sicard <sup>(1)</sup> a préfacé ce livre en rendant hommage à Darlu, bien sûr, mais aussi à Robert Coq qui a été un ardent défenseur et chercheur de l'histoire de Bergerac ; il était aussi archiviste de la ville de Bergerac, Henri Sicard était le mieux placé pour écrire cette préface, puisqu'il avait été lui même professeur de philosophie au Collège Henri IV de Bergerac.

<sup>(1)</sup> Ancien professeur de philosophie au collège puis au lycée Henri IV.  
Ancien Député et Maire de Bergerac.



*De gauche à droite - De haut en bas :*

*Delourme, Béney, Laborie, Denis, Castanet, Jannekeyn, Lartigue, Feydel*

*Barois, Perié, Guilloneau, Vergniol E., Emou, Barse, Nègrerie, Dayre, Dorliat*

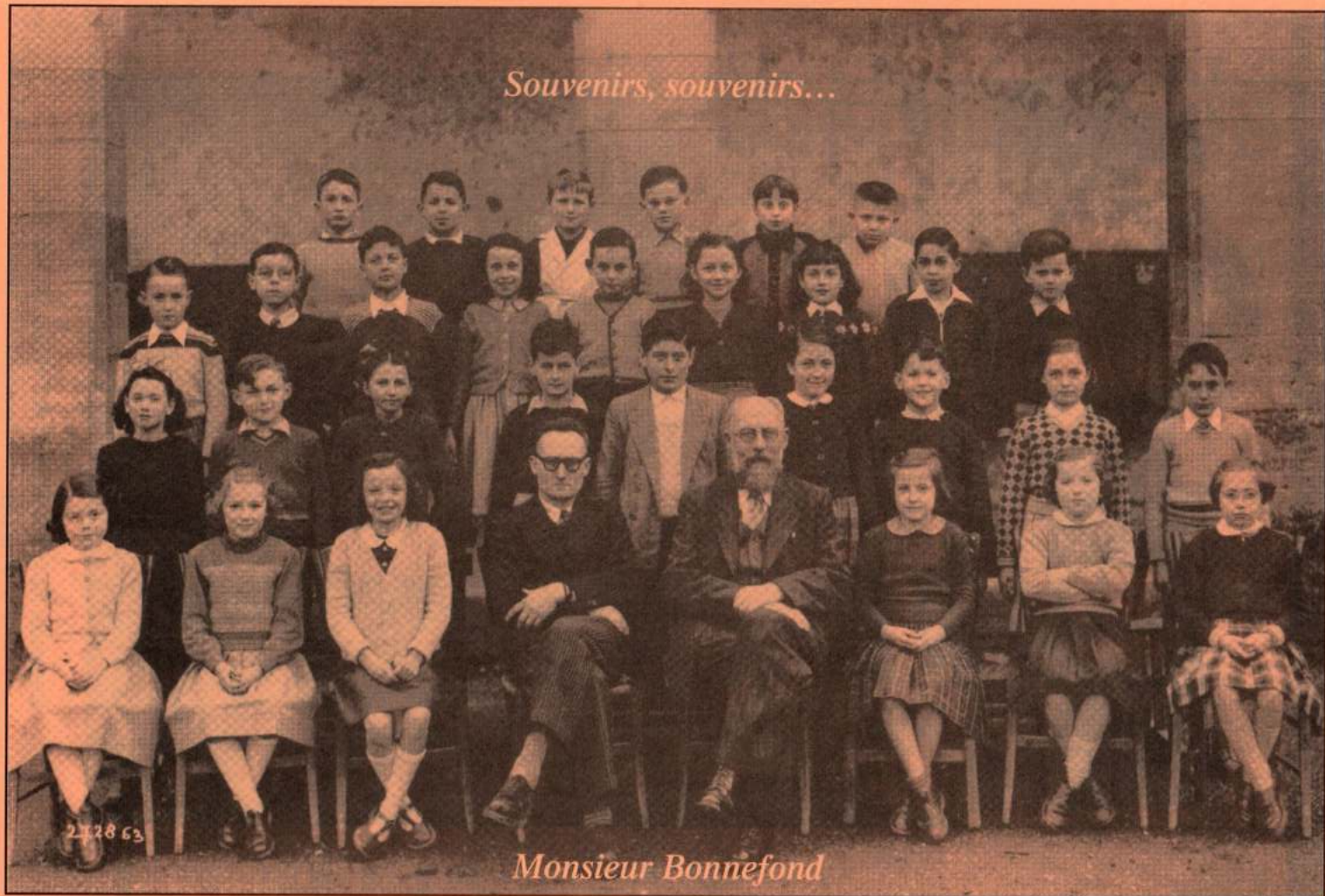
*Fénelon, Maestracci, Chanceaulme, Mirabel, Barat, Carlier, Gontier, Thomas, Boissière, Castaings*

*Tapie, Vergniol M., Branda, M. Meriguet (prof. anglais), M. Rousseau (prof. français, latin, grec), M. Scheffler (prof. allemand), Laroumanie, Miane, Morand-Monteil*

*Adseints : Magne, Coicaud, Mahuzier, Garaud*



*Souvenirs, souvenirs...*



2128 63

*Monsieur Bonnéfond*



Immeuble AUGIERAS au 39 de l'avenue du 108<sup>e</sup> R.I.  
Propriété de l'Association



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>Président</i> Bertrand ROUSSEAU	13 quai de la Pelouse - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90
<i>Vice-Président</i> Alain BEAUCHÉ	“Gavarlias” - Labadie - 24560 Colombier Tél. 05 53 58 34 72
<i>Secrétaire Générale</i> Liliane GAGNARD	“Le Touron Bas” - 24240 Monbazillac Tél. 05 53 58 21 16
<i>Secrétaire Adjointe</i> Jacqueline MARCHE	9 rue Bouquereau - 24100 Bergerac
<i>Tésorière</i> Huguette BOURDIL	Place du Pont - 24100 Bergerac Tél. 05 53 22 79 63
<i>Trésorière Adjointe</i> Françoise GARRIE	4 rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12
<i>Administrateurs</i>	
Christian REGNIER	46 rue J.J. Rousseau - 24100 Bergerac - 05 53 57 28 71
Bernard MARTY	12 Bd Maine de Biran - 24100 Bergerac - 05 53 61 65 94
Charles TAMARELLE	17 allée des Sables - 33210 Langon - 05 56 63 22 18
Georges BARBEROLLE	2 rue Albert Garrigat - 24100 Bergerac - 05 53 61 86 83
Christian FELIX	1 rue Millet - 24100 Bergerac
Laurent DUBERNAT	Tuilières - 24520 Mouleydier - 05 53 63 39 73
<i>Contrôleur des Comptes</i> Pierre ROCHE-BAYARD	“La Rochelière” - Mont de Neyrat - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 07 10
<i>Administrateurs Honoraires</i>	
Lucien RIPOCHE	6 rue du Colonel Fabien - 24100 Bergerac - 05 53 57 57 92
Pierre CHAUMARD	Le Roc de l'Espérit - 24230 Montcaret - 05 53 22 46 61



---

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE  
- A DEUX CENTS EXEMPLAIRES -  
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

---

Dépôt légal du 3<sup>e</sup> trimestre 2011

---

Imprimerie REYSSET Bergerac